



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB, KABVS - 21.02.2020

Numéro de publication: KK04-0000010516

Canton: VS

Entité de publication:

Offices des poursuites et faillites du district de Sierre, Avenue
du Rothorn 2, 3960 Sierre

Etat de collocation et inventaire NORMAAH AMBASSADOR SA

Débiteurs:

NORMAAH AMBASSADOR SA
Rue du Petit Signal, 3963 Crans-Montana
Suisse

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse auprès du point de contact indiqué, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Admission tardive d'une créance contestée en 3ème classe.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 12.03.2020

Point de contact:

Office des faillites du district de Sierre
Philippe Ballestraz, Préposé